



acte certifié exécutoire,  
transmis en Préfecture le 30 mars 2018  
affiché ou publié le vendredi 30 mars 2018  
identifiant de télétransmission 073-200069110-20180322-lmc1H20788H1-DE  
identifiant unique de l'acte lmc1H20788H1

## Extrait du registre des décisions

Bureau du 22 mars 2018

n° 021-18

**Objet :** *RS - Attribution d'un marché à procédure adaptée pour les travaux d'installation de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments publics du territoire de l'agglomération de Chambéry*

- date de convocation le 16 mars 2018
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille dix-huit, le jeudi vingt-deux mars à dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

- étaient présents : 40

<b>Aillon-le-Jeune</b>	Philippe Trepier
<b>Aillon-le-Vieux</b>	
<b>Arith</b>	Pierre Gerard
<b>Barberaz</b>	David Dubonnet
<b>Barby</b>	Catherine Chappuis
<b>Bassens</b>	Alain Thieffenat
<b>Bellecombe-en-Bauges</b>	Jean-Luc Berthalay
<b>Challes-les-Eaux</b>	
<b>Chambéry</b>	Josiane Beaud - Driss Bourida - Aloïs Chassot - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Benoit Perrotton
<b>Cognin</b>	Jean-Pierre Beguin - Florence Vallin-Balas
<b>Curienne</b>	
<b>Doucy-en-Bauges</b>	Marie Perrier
<b>Ecole</b>	Annick Bonniez
<b>Jacob-Bellecombette</b>	Brigitte Bochaton
<b>Jarsy</b>	Pierre Duperier
<b>La Compôte</b>	Jean-Pierre Fressoz
<b>La Motte-en-Bauges</b>	Damien Regairaz
<b>La Motte-Servolex</b>	Christiane Boisselon - Sylvie Vuillermet
<b>La Ravoire</b>	Frédéric Bret - Marc Chauvin
<b>La Thuile</b>	Dominique Pommat
<b>Le Châtelard</b>	Pierre Hemar
<b>Le Noyer</b>	Philippe Gamen
<b>Les Déserts</b>	Michel André
<b>Lescheraines</b>	Albert Darvey
<b>Montagnole</b>	Jean-Maurice Venturini
<b>Puygros</b>	
<b>Saint-Alban-Leysse</b>	Michel Dyen
<b>Saint-Baldoph</b>	Christophe Richel
<b>Saint-Cassin</b>	Philippe Dubonnet
<b>Sainte-Reine</b>	
<b>Saint-François de Sales</b>	Maryse Fabre
<b>Saint-Jean-d'Arvey</b>	Bernard Januel
<b>Saint-Jeoire-Prieuré</b>	Jean-Marc Léoutre
<b>Saint-Sulpice</b>	Louis Caille
<b>Sonnaz</b>	Daniel Rochaix
<b>Thoiry</b>	
<b>Vérel-Pragondran</b>	Jean-Pierre Coendoz
<b>Vimines</b>	Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 3

de Luc Berthoud à Sylvie Vuillermet - de Sylvie Koska à Xavier Dullin - de Alexandra Turnar à Aloïs Chassot

- conseillers excusés : 9

François Blanc - Stéphane Bochet - Jean-Benoît Cerino - Michel Dantin - Jérôme Esquevin - Christian Gogny - Daniel Grosjean - Gérard Marcucci - Pierre Perez

### GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex  
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

## Bureau du 22 mars 2018

délibération n° 021-18

objet **RS - Attribution d'un marché à procédure adaptée pour les travaux d'installation de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments publics du territoire de l'agglomération de Chambéry**

Michel Dyen, vice-président chargé des bâtiments, du patrimoine, des voiries et des infrastructures, en lien avec Luc Berthoud, vice-président chargé de l'agriculture périurbaine, des cours d'eau, du développement durable, des espaces naturels et de la transition énergétique, rappelle que par décision n° 101-17 du 15 juin 2017, le Bureau a approuvé la constitution d'un groupement de commande en vue de la réalisation d'installations photovoltaïques sur certains bâtiments publics des communes de l'agglomération, et sur deux bâtiments de Chambéry métropole - Cœur des Bauges (l'accueil du service des eaux et le siège administratif des Blachères).

Les communes membres du groupement sont Saint Sulpice, Cognin, La Motte Servolex, Vimines et Saint-Baldoph.

En 2017, un marché de maîtrise d'œuvre a été signé avec le bureau d'études Cythelia Energy.

Une consultation a été lancée pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics du territoire de l'agglomération. La commission d'appel d'offres du 8 mars a retenu l'offre de l'entreprise Watt et Home pour un montant global de 271 038.65 € HT (y compris variante pour les garde-corps sur le bâtiment du service des eaux).

**Vu** les statuts de Chambéry métropole – Cœur des Bauges,

**Vu** la délibération n° 010-17 C du Conseil communautaire du 9 janvier 2017 déléguant au Bureau la prise de toute décision concernant la préparation, la passation, la signature, l'exécution et le règlement des accords-cadres ainsi que des marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 209 000 € HT et de leurs avenants,

**Vu** la délibération n° 121-13 C du Conseil communautaire du 8 novembre 2013 adoptant une version révisée du plan climat territorial,

**Vu** la décision n° 101-17 du bureau du 15 juin 2017 portant création d'un groupement de commande pour la passation d'un marché relatif à l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures de bâtiments publics,

**Vu** la décision n 007-18 du bureau du 8 février 2018 approuvant la mise à jour de la liste des membres du groupement coordonné par Chambéry métropole - Cœur des Bauges,

**Vu** l'attribution de la commission d'appel d'offres en date du 8 mars 2018,

**Le Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

**Article 1 :** **approuve** le marché de travaux d'installation de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments publics situés sur le territoire de l'agglomération avec l'entreprise Watt et Home,

**Article 2 :** **autorise** le président ou son représentant à signer le marché et tous documents nécessaires à sa passation,

**Article 3 :** **dit**, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,  
Xavier Dullin

## Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 021-18

Objet de l'acte : RS - Attribution d'un marché à procédure adaptée pour les travaux d'installation de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments publics du territoire de l'agglomération de Chambéry

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 3 - Délibérations ou décisions relatives aux MAPA

Date de l'acte : 22 mars 2018

Annexe :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20180322-lmc1H20788H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H20788H1

Date de transmission en Préfecture : 30 mars 2018

Date de réception en Préfecture : 30 mars 2018